

SI VOUS PENSEZ QUE VOTRE PRONOSTIC VITAL EST ENGAGÉ?

Contactez le SAMU: 15 ou 112

HORS URGENCE VITALE, SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN AVIS MÉDICAL RAPIDEMENT

Contactez le cabinet de votre médecin traitant Vous n'avez pas réussi à avoir un rendez-vous?

Si vous résidez ou êtes de passage sur le territoire de la CPTS Nord 74* ou que votre médecin traitant est sur ce territoire, appelez les Soins Non Programmés** de la CPTS Nord 74

06 49 58 68 48

DU LUNDI AU VENDREDI UNIQUEMENT DE 9H À 11H

La CPTS Nord 74 regroupe les communes de : Amancy, Ambilly, Annemasse, Arbusigny, Arenthon, Arthaz-Pont Notre Dame, Ayse, Boëge, Bogève, Bonne, Bonneville, Brizon, Burdignin, Châtillon sur Cluses, Contamine sur Arve, Cornier, Cranves-Sales, Etaux, Etrembières, Faucigny, Fillinges, Gaillard, Glières-Val de Borne, Habère-Lullin, Habère-Poche, Juvigny, La Chappelle-Rambaud, La Muraz, La Roche-sur-Foron, La Tour, Le Sappey, Lucinges, Marcellaz, Marignier, Mégevette, Menthonnex-en Bornes, Mieussy, Monnetier-Mornex, Mont-Saxonnex, Nangy, Onnion, Peillonnex, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Saint André de Boëge, Saint Jean de Tholome, Saint Jeoire, Saint Laurent, Saint Pierre en Faucigny, Saint Sixt, Saxel, Scientrier, Taninges, Vétraz-Monthoux, Villard, Ville en Sallaz, Ville la Grand, Viuz en Sallaz, Vougy.

** Les Soins Non Programmés (SNP) répondent aux besoins des patients souffrant d'un problème de santé ne relevant pas de 'urgence vitale et dont la prise en charge ne peut être ni anticipée ni retardée.